

ESSAI DE SOLUTION

D E

PLUS D'UN PROBLEME DES UNIVERSITES

DES PAYS AFRICAINS ET MALGACHE

Travail effectué pour une structuration de l'Université Nationale du Gabon  
alors âgée d'un an.

septembre 1971

P R O C E S S U S

P O U R   U N E   O R G A N I S A T I O N

L E   M O I N S   P O S S I B L E   I M P A R F A I T E

D'U N E   U N I V E R S I T E   D E B U T A N T E

-----ooo000ooo-----

Les comportements et attitudes des êtres humains, pris, soit individuellement, soit en groupes, sont largement conditionnés et déterminés, dans un milieu donné, par la manière dont sont organisées l'existence et la marche dudit milieu.

Nous irons plus loin et affirmerons que l'énoncé ci-dessus est valable non seulement pour l'homme mais également pour tout vivant, animaux et plantes inclus, voire pour les minéraux.

Si tel est donc l'impératif qui pèse sur chaque être considéré, - peu importe -, soit isolément, soit dans une collectivité voire dans une collection ; à tout responsable de l'organisation de la vie de groupes sociaux échoit en conséquence le devoir impérieux de doter d'une organisation le moins imparfaite possible le (ou les) groupe(s), la(ou les) collectivité(s) etc... dont on est chargé.

Aussi, en raison de ce principe, de ce théorème, n'hésiterons-nous nullement à dire comment il convient d'organiser la vie et la marche d'une université qui débute afin que le décollage de celle-ci s'effectue le plus brièvement possible, afin que la vitesse de croisière soit le plus rapidement atteinte.

Disons, d'entrée de jeu, que si la première année d'une université peut être "AUTORISEE" à commencer et à se dérouler avec bien des imperfections, et cela à cause de raisons et de buts dont l'énumération serait ici digression, il est des imperfections qu'il IMPORTE A TOUT PRIX D'EXCLURE au seuil de la deuxième, a **f**ortiori de la troisième année et des années scolaires suivantes d'une université ; celle-ci étant, par essence, une collectivité dont l'incidence de l'opinion générale - l'opinion générale des enseignés, entendons-nous notamment - peut, dans une mesure nullement négligeable, être déterminante pour la stabilité sociale et gouvernementale, pour la paix au sein de l'Etat ; compte tenu des exploitations éventuelles d'opinions d'élèves et d'étudiants par les "guettés de subversion", entendu que, de par le jeu de la création régi par des lois dont celles de l'hérédité et de la probabilité, la nature façonnera toujours et partout des individus dont une des tendances plus ou moins dominantes sera la tendance à la subversion.

Pour que toute organisation soit le moins possible imparfaite, il faut, dans la mesure du possible, absolument exclure toute(s) IMPROVISATION(S), toute IMPREVISION.

Il est, à notre avis, pour ce qui concerne l'université, un manque de prévision fondamental, générateur d'une kyrielle d'improvisations et, partant, de maux : c'est l'ignorance du nombre probable des élèves de classes terminales susceptibles, parce que habilités par l'obtention du baccalauréat, de postuler la qualité d'étudiants.

Pour éviter cette ignorance, il importe, chaque année scolaire, dès le premier trimestre, - à la rigueur à la fin du premier trimestre - d'effectuer un sondage des aspirations des élèves des classes terminales. Ce sondage permettrait de connaître avec assez d'exactitude le nombre d'étudiants que l'université aura à recevoir l'an scolaire suivant, les différentes disciplines souhaitées. Des calculs statistiques fondés sur le taux moyen des échecs et des réussites de chaque année, puis des cinq dernières années par exemple, permettraient de déterminer le nombre d'étudiants à retenir provisoirement dans les prévisions par discipline au sein des facultés pour l'année universitaire à venir.

Ainsi, dès le deuxième trimestre scolaire, ou, si l'on préfère, dès la fin du premier semestre de l'année universitaire en cours pourrait être établi un tableau général provisoire des effectifs de l'année universitaire prochaine, répartis par discipline.

Ce tableau permettrait, dès le début du second semestre de l'année universitaire en cours, de calculer le nombre approximatif de postes d'enseignants à prévoir et le nombre, légèrement inférieur audit nombre approximatif, de postes à impérativement pourvoir comme le nombre d'étudiants qu'il conviendrait d'envoyer dans des universités et grandes écoles situées hors du Gabon. Ce triple calcul terminé, une double opération alors s'impose, qui consiste à examiner, d'une part le nombre de nationaux, anciens étudiants diplômés de l'université et actuels étudiants sur le point de sortir bien diplômés, de l'autre, le nombre d'étrangers qualifiés, auxquels l'on peut faire appel.

Afin de ne point paralyser les travaux de la commission paritaire, bien plus, afin de permettre à celle-ci, chargée de l'examen des problèmes de l'université, de formuler critiques et suggestions judicieuses, il importe que les contacts qui s'imposent avec les nationaux à même et susceptibles de prodiguer un enseignement soient terminés avant la deuxième réunion, - l'année universitaire durant -, de ladite commission.

Les inscriptions à l'université pourraient, - pendant les premières années tout au moins -, pour une perception claire et pour plus grande efficience, être prises en deux temps : dès la fin de la première session du baccalauréat par, il va de soi, les candidats reçus à cette session, et dès la fin de la deuxième session par notamment les admis d'octobre.

Chaque année, les programmes devront être arrêtés et établis au plus tard un mois après la fin de l'année universitaire vécue afin de permettre au corps enseignant de préparer avec calme et profondeur les cours qu'ils auront à donner.

En effet, le facteur TEMPS DONNE AU CORPS ENSEIGNANT POUR LA PREPARATION DES COURS est capital. Dans UNE UNIVERSITE DEBUTANTE, université au corps professoral constitué, en grande partie donc, de novices contrôlés bien sûr par des

professeurs chevronnés, la préparation, par chaque enseignant frais désigné, des cours devrait commencer dès le mois d'août, voire en juillet pour ceux qui sont totalement novices.

Car ce facteur TEMPS conditionne grandement la qualité, la profondeur de l'enseignement prodigué.

Et les plus hautes compétences ne peuvent pas toujours s'en sortir brillamment si, prises au dépourvu ou, si l'on préfère, à l'improviste, sollicitées donc "in extremis", elles doivent assumer un enseignement sur un programme, un thème qui n'a pas été auparavant, pour la personnalité scientifique concernée, l'objet d'une attention et d'une réflexion particulières, bref d'une étude. Le cours donné est alors guetté par une certaine banalité et profanité dont il n'est pas possible de se défaire. Pour les novices, la catastrophe est presque fatale. Les étudiants auront la sensation d'une mal-assurance de l'enseignant, d'une non-maîtrise et non-domination du sujet.

La réputation de l'université est alors en jeu avec les craintes conséquemment assez fondées des étudiants de ne pas recevoir un enseignement valable, d'être donc "in fine" moins formés que leurs confrères, que leurs aînés partis à l'étranger.

Dès le moment où une réputation est faite, il est fort difficile de se défaire de cette dernière, encore bien plus difficile de se faire une réputation contraire, surtout si la réputation de départ est résumable, à tort ou à raison, par des termes tous synonymes de INCOMPETENCE, INCAPACITE.

Chez les futurs bacheliers les réticences voire le refus de s'inscrire, de se faire et de se laisser inscrire ; chez les étudiants déjà inscrits les demandes de transferts... ; autant d'attitudes qui compliqueront la tâche gouvernementale et peuvent aboutir à des mouvements plus ou moins généralisés d'humeur, de prises de positions, d'oppositions, que plus d'un individu en quête de subversion peut habilement exploiter.

Or, la compétence des nationaux proposés par de jeunes Etats tel le Gabon à des postes d'enseignement supérieur au sein d'universités nationales telle l'Université Nationale du Gabon ne peut nullement être mise en cause : il suffit de considérer les curricula studiorum de ces nationaux à la lumière des curricula studiorum du personnel enseignant qui professa au départ d'universités françaises ultra-marines telle la FONDATION DE

L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE CENTRALE (F.E.S.A.C.) que nous citons parce que bien connue de nous. L'on constatera alors que sur le plan des diplômes requis par la France pour des postes gravitant d'assistants à maîtres-assistants les grades universitaires des nationaux présentés ne laissent rien à désirer.

Aussi affirmons-nous que si, "mutatis mutandis", une certaine non-domination du (ou des) sujet(s) par plus d'un enseignant novice, une certaine mal-assurance sont décelées chez le corps enseignant tant expatrié que national, cette non-domination du sujet, cette mal-assurance sont GRANDEMENT IMPUTABLES AU MANQUE D'ORGANISATION ET DE PREVISION, bref à la grande part d'incertitude et d'improvisation dénoncées au début de ce "PROCESSUS POUR UNE ORGANISATION LE MOINS POSSIBLE IMPARFAITE D'UNE UNIVERSITE DEBUTANTE". Improvisations qui risquent de devenir chroniques et d'entacher en conséquence la réputation de l'université, de produire donc aussi bien réticences pour, soit s'inscrire, soit se réinscrire, que mauvaise humeur plus ou moins généralisée susceptible de dégénérer en mouvement(s) de contestation, en grève(s) etc...

L'application du processus dont les grandes lignes ont été esquissées ci-dessus doit permettre au corps enseignant d'avoir, presque entièrement ébauchée sinon rédigée, dès l'ouverture de chaque année universitaire, une partie nullement mince du (ou des) cours du programme de l'année nouvelle. Il serait même alors possible et souhaitable que chaque enseignant dès chaque ouverture de l'université, présentât - simple formalité ! - à la direction des études dont il relève le travail préparé pendant les quelque quatre mois qui, selon le processus ici indiqué, doivent séparer de la rentrée universitaire le moment où chacun des enseignants retenus pour l'année nouvelle a été averti de façon ferme.

## I S O L E M E N T   &amp;   R E C Y C L A G E

D U

## C O R P S   E N S E I G N A N T   U N I V E R S I T A I R E

-----ooo000ooo-----

Abstraction faite des soucis et difficultés d'ordre financier d'acuité variable selon l'économie de chacun des pays ici concernés - selon donc l'économie de chacun des pays africains encore colonisés il y a quelque dix ou quinze ans -, la mise en place d'une université est une opération relativement aisée à partir de la deuxième année si toutefois est suivi un cheminement similaire au "processus" esquissé ci-dessus.

Nous insistons énormément sur le verbe **ESQUISSE** car, le "processus" que nous avons suggéré doit être repensé et adapté aux réalités locales de chaque capitale, de chaque Etat. Comme toute ébauche, il peut et doit être amélioré.

Outre ce problème d'organisation, disons matérielle, il est un autre point qui mérite d'être examiné : l'isolement intellectuel du corps enseignant des facultés et grandes écoles des pays en voie de développement.

En effet, le personnel enseignant des établissements supérieurs situés dans les pays africains et malgache ne bénéficie et ne bénéficiera point, pendant des décades encore, de cet environnement intellectuel, scientifique et technique, lot du corps professoral des facultés et grandes écoles sises dans les villes même secondaires des pays développés. Environnement intellectuel constitué par, d'une part, une circulation quotidienne, hebdomadaire, mensuelle etc... de journaux, revues de toutes sortes, par, de l'autre, la présence de bibliothèques universitaire(s) et municipale bien garnies, de librairie(s) universitaire(s) bien achalandée(s), révélatrices d'une clientèle autochtone permanente augmentée par l'afflux, ici hebdomadaire, là bimensuel, vers la ville universitaire, d'une population de self-made men, d'anciens étudiants, d'anciens élèves de classes terminales, bacheliers ou non, des agglomérations urbaines non universitaires et des localités semi-urbaines des alentours. Environnement intellectuel entretenu.

et prolongé par ce que, - toutes comparaisons bien faites entre les villes universitaires d'Europe, de France par exemple, et les villes universitaires d'Afrique, - nous appellerons sans crainte d'être contredit à juste titre, la PROXIMITE DES AUTRES VILLES UNIVERSITAIRES du pays, de la nation (1).

Bref, le cadre, le milieu et l'atmosphère intellectuels, scientifiques, techniques des villes universitaires africaines et malgaches pendant longtemps différeront de ceux des villes universitaires occidentales et nord-américaines (U.S.A. ; Canada).

Pour combler cet isolement nullement bénéfique du corps enseignant supérieur surtout autochtone des villes universitaires africaines et malgaches, - les expatriés européens et nord-américains bénéficiant de congés annuels dans leurs pays d'origine - ; nous avons suggéré, lors d'une réunion à LIBREVILLE tenue par une commission gabonaise examinant les problèmes de l'Université Nationale du Gabon, la possibilité d'accords entre universités de pays sous-développés d'une part, de pays bien nantis d'autre part. Accords qui consisteraient à échanger, tous les quatre ans par exemple, pendant une année universitaire seulement avec telle (ou telles) université(s) européenne(s), nord-américaine(s), et pourquoi pas ? sud-américaines, asiatiques, africaines etc..., - tel(s) et tel(s) professeurs d'une même discipline.

Il n'incomberait à chaque université que des problèmes financiers fort réduits dont nous citerons :

- 1°/ les frais de voyage aller et retour de son (ou de ses) enseignant(s) "échangé(s) pour un an ;
- 2°/ les ajustements de salaires nécessités par le taux de cherté de la vie, après comparaison du coût de la vie entre les deux villes en question ;
- 3°/ éventuellement, les frais de logement si des occupations réciproques de logement ne peuvent être réalisées.

Outre ces échanges d'enseignants dont le bénéfice réciproque est si patent qu'il est inutile de le décrire ici si l'on songe à toute cette richesse cachée que l'Afrique et Madagascar offrent au chercheur scientifique et technique et à

---

(1) Ici joue énormément la différence de qualité et d'efficacité du réseau routier entre les villes des pays fort technisés et celles des pays sous-développés.



l'intellectuel, abstraction faite de l'aspect touristique et exotique que présente tout pays que l'on ne connaît pas ou que l'on ne connaît encore que peu, - connaissance progressive et que les années actives d'une seule vie humaine ne peuvent achever - ; outre donc ces échanges d'enseignants, bénéfiques sur le plan de l'extension de l'expérience personnellement vécue et peu coûteux sur le plan financier, chaque université doit établir un planning de recyclage de son corps enseignant. Le septennat est une durée qui semble acceptable. Tous les sept, tous les huit ans par exemple, chaque membre du corps enseignant de l'Université Nationale du Gabon suivra, une année universitaire durant, dans le cadre de sa discipline, l'enseignement prodigué par tel (ou tels) professeur(s) renommé(s) de telle université ou européenne ou nord-américaine ou africaine ou asiatique, ou malgache etc...

Etant donné le côté financièrement onéreux pour l'Etat d'une telle opération, un contrôle de l'assiduité de l'enseignant en recyclage est préconisé, voire exigé.

L A S O C I O L O G I E

E S T

S C I E N C E D E S F A I T S S O C I A U X

E T N U L L E M E N T

S C I E N C E D E L A C O N T E S T A T I O N

-----ooo000ooo-----

Depuis les événements de Nanterre, la psychosociologie et notamment la sociologie sont devenues objets de suspicion. Rendues responsables des agitations dites du 13 mai 1968, elles sont depuis <sup>lors</sup> considérées comme sciences débouchant sur la formation de contestataires. C'est là une perception fausse et naïve de ce qu'est la sociologie science du socius c'est-à-dire de "l'individu, non pas en tant qu'individualité psycho-organique mais en tant qu'impliqué dans le réseau des relations et des comportements sociaux". (1)

Cette vue naïve des troubles de 1968, en France d'abord, puis en Europe, a fait oublier à ceux qui se prétendent spécialistes de la politique que la date du 13 mai 1968 a fort probablement été l'aboutissement d'une très longue préparation aux fins multiples dont les principales étaient, d'une part, la revanche à une déclaration téléphonique de général à général qui eut lieu le 13 mai 1958 à 20h50 et qui est au départ de la transformation du voeu d'une minorité en voeu d'une majorité, d'un peuple, voire de deux peuples, la recherche, d'autre part, tout au moins d'un armistice sinon d'une défaite française à la bataille du dollar.

Le 13 mai 1968 aurait sûrement été également vécu en France même si Nanterre n'avait pas eu de section sociologie : il y avait trop de rancœur d'accumulée contre

---

(1) cf. socius in Dictionnaire de sociologie de E. WILLEMS (adapt. fr. par A. CUVILLIER)

le Général de Gaulle dont la main forte et habile contribua énormément au redressement de la France sur le plan tant national qu'international. La France continentale elle-même, en effet, s'est retrouvée comme envahie par une population française jusqu'alors ultra-marine qui ne peut jusqu'à ce jour oublier les privilèges de prince qui étaient les siens tant en Afrique du Nord qu'en Afrique Noire et Madagascar etc...

Considérons et posons que la section SOCIOLOGIE a servi de tremplin à la subversion. Néanmoins, il va de soi que ladite subversion aurait, même en l'absence de la section sociologie, abouti aux mêmes fins avec soit la section littérature, soit la section histoire, soit la section géographie, soit la section langues vivantes (aussi bien espagnol qu'anglais, italien que russe etc...)

Toute science, - humaine, sociale, juridique, physique même - peut être utilisée à toutes les fins possibles tant bonnes que mauvaises, tant gouvernementales qu'anti-gouvernementales, tant pour aider l'individu, les peuples, les minorités ethniques à évoluer qu'à stagner ou à régresser. Les différentes applications du droit à l'intérieur des Etats, les différentes prises de positions de cours internationales, telle la Cour de la Haye face au problème de l'apartheid par exemple, sont hautement éloquents.

L'histoire des universités est ponctuée d'évènements plus ou moins explosifs. La rixe qui survint en 1200 à Paris entre étudiants et bourgeois et qui provoqua la rédaction d'une charte de Philippe-Auguste enlevant "l'université à la juridiction civile pour la soumettre aux seuls juges d'Eglise" (1) n'eut pas pour point de départ des étudiants de sociologie : cette science toute nouvelle et qui vient seulement d'atteindre sa majorité et sa vitesse de croisière n'était pas encore créée.

Nous insistons énormément sur le fait que la subversion peut être menée à partir de tout. Donc à partir de la sociologie. Mais là est le privilège de la sociologie et de la psychologie de la vie sociale : ces deux sciences sont les seules qui permettent de prévoir la subversion, les seules qui permettent de prendre les précautions qui s'imposent

---

(1) cf. Annuaire 1967-1968 de l'Université de Paris, p. 13

Pour écarter et, si besoin est, annihiler la subversion.

Le malheur de la sociologie est double. Il est, d'une part, universitaire, profane, d'autre part.

Profane. Le profane en sociologie croit en effet qu'il est capable de traiter avec compétence, sans formation adaptée, sans spécialisation, les problèmes sociaux, les problèmes humains qui s'imposent aussi bien au niveau des collectivités qu'à celui des nations et des relations internationales.

Les dissertations produites témoignent de la profanité de leur auteur : elles ne dépassent pas le cap atteint par les dissertations philosophiques des élèves de classes terminales des lycées et collèges dont elles diffèrent cependant par la grâce de toutes les connaissances empiriques acquises au contact du vécu. Celles qui dépassent tant soit peu ce cap sont le plus souvent et généralement des pillages serviles de travaux scientifiques réalisés par des spécialistes des problèmes sociaux et humains. Ces dissertateurs sont comparables aux rebouteurs, aux guérisseurs, aux chamanes dont les prétentions vont quelquefois jusqu'à poser ces derniers comme des spécialistes de haute médecine, des experts d'une médecine supérieure à la médecine enseignée dans les universités. Ces prétentions de profanes en sociologie, psycho-sociologie, psychologie, sont une des caractéristiques des pays sous-développés. Caractéristiques qui se résument ainsi : tout individu est capable de tout faire pour peu qu'il ait un certain bagage intellectuel et même s'il n'en a point. Un ingénieur, un physicien, un géologue, un médecin, etc... se croient fort habilités à résoudre tout problème social, économique, écologique. etc...

Conséquences : les pays sous-développés se retrouvent en règle générale inondés d'une littérature pseudo-scientifique, d'avis de conseillers non spécialisés, de décisions d'administrateurs, directeurs etc... statuant dans tous les domaines avec un aplomb qui fait frissonner. Ces critiques s'adressent non uniquement aux autochtones mais également à grande partie de cette assistance technique constituée en grande partie d'individus qui sont devenus du jour au lendemain des experts depuis l'accession à l'indépendance des pays naguère colonisés.

Universitaire. Examinons un instant la formation donnée actuellement dans les facultés françaises aux étudiants en sociologie. Nous parlons d'universités françaises car ce sont

ces dernières qui servent de guide aux pays africains et malgache décolonisés francophones.

Le GUIDE DE L'ETUDIANT DE PARIS 7, année 1970-1971, donne de la formation en sociologie l'éventail suivant des matières (cf. op. cité p. 48)

° Premier niveau :

- S 101 Introduction à la sociologie
- S 102 Méthodes de la sociologie
- A 101 Introduction à l'ethnologie

° Second niveau :

- S 201 Théories et épistémologie sociologiques
- S 202 Enquêtes et sondages
- F 101 Problèmes et langage de l'économie
- F 102 Initiation à l'économie : les actes économiques fondamentaux
- H 243 Démographie
- S 102 Psychologie sociale

Ouvrons à présent l'ANNUAIRE de l'Université de Paris, année 1967-1968, p. 325-326. Pour la maîtrise de sociologie, maîtrise à quatre certificats, nous lisons :

- C1 Sociologie Générale
- C2 Psychologie sociale  
Economie politique et sociale (faculté de  
Droit)
- Ethnologie
- C3 Sociologie du développement
- C4 Certificats C2

Le GUIDE DES ETUDIANTS EN SOCIOLOGIE DE l'Université de Lyon, année 1964-1965 indique, p. 1 :

La licence de sociologie "comprend les quatre certificats suivants :

- " Sociologie générale
- " Psychologie sociale
- " Economie politique et sociale
- " Un certificat à option, variable selon les facultés, qui peut

" à Lyon être l'Ethnologie, l'Histoire économique, moderne et  
" contemporaine, la Géographie du Proche et Moyen-Orient, la  
" Sociologie du Proche et Moyen-Orient, et enfin la Démographie  
" qui vient d'être créée dans notre Université."

Le premier coup d'oeil jeté sur un tel programme découvre avec une aisance extrême une lacune capitale :

- a/ la faiblesse de formation en psychologie,
- b/ l'absence de formation en biologie animale et en physiologie humaine,
- c/ l'absence de formation en philosophie générale, en histoire de la philosophie et en morale.

En effet, tout sociologue qui a consacré un certain nombre d'années à des travaux de terrain dont l'être humain vivant et agissant est l'objet sait de façon existentielle que, - pour appréhender dans leurs retranchements les plus profonds et les plus subtils les manières de percevoir, d'agir et d'organiser l'existence du "socius", - la caractérologie, la typologie, la biologie animale, la physiologie, la pathologie mentale, la psychologie de l'enfant sont des sciences fondamentales, indispensables à certains moments de l'analyse et de la synthèse, et que, après ce premier moment de la considération quantitative des données recueillies sur le terrain, dans un second temps constitué surtout de réflexion, la philosophie, en d'autres termes la formation donnée par le certificat d'histoire générale de la philosophie et le certificat de logique et philosophie générale et par la morale dans le cadre du certificat de morale et sociologie, est nécessaire lorsque les données de l'analyse et synthèse quantitative débouchent sur des considérations et des problèmes ayant trait à la finalité de l'homme, à la liberté ou au libre-arbitre, à la volonté ou plus précisément à l'acte volontaire etc..., bref à la métaphysique.

L'enseignement de la sociologie tel qu'il est délimité par le programme actuellement en vigueur en France ne peut pas former des sociologues dans le sens plein du terme c'est-à-dire des individus efficacement spécialisés dans l'étude scientifique des sociétés humaines.

Avant la création de cette licence, les étudiants qui s'orientaient vers la spécialisation de l'étude scientifique des sociétés humaines se préparaient par le

truchement de

- la licence de philosophie
- la " de psychologie

et subissaient ensuite une formation au Musée de l'Homme. A cette formation solide manquaient les connaissances apportées par les certificats

- d'économie politique et sociale
- de démographie.

Mais, nous rétorquera-t-on, il existe en faculté un enseignement formant des psychologues sociaux ou psychosociologues. L'on nous rétorquera, d'autre part, que la sociologie et la psychologie de la vie sociale, bien que sciences connexes voire très connexes, ont chacune un objet bien déterminé et que les spécialistes formés se limitent les uns et les autres chacun à l'objet de sa discipline. Nous répondrons PRAGMATIQUEMENT en disant que la réalité n'est point conforme, est bien loin d'être conforme et ne se conformera jamais à ce découpage théorique de théoriciens souvent sans grande expérience du travail de terrain.

C'est pourquoi, partant de notre propre expérience de psycho-sociologue exerçant sur le terrain de façon continue depuis 1958, d'une part, des constatations de nos propres points faibles comme de nos propres points forts, d'autre part, nous avons proposé pour la jeune Université Nationale du Gabon le programme suivant de formation de spécialistes des phénomènes sociaux et des sociétés humaines :

1ère année de DUEL

- Psychologie générale 1 UV
- Psychologie du développement 1 UV
- Psychologie de la vie sociale 1 UV
- Biologie fondamentale (animale) 1 UV
- Introduction à la sociologie 1 UV
- Méthodes de la psychologie de la vie sociale et de la sociologie 1 UV
- Histoire de la philosophie 1 UV
- Eléments de statistique (1er semestre) 1 UV
- Eléments de logique et philosophie générale (2e semestre) 1 UV

La deuxième année de DUEL comporterait à peu près les mêmes matières avec réduction de l'histoire générale de la philosophie à un semestre, le second semestre étant consacré à l'introduction à l'ethnologie.

Après le DUEL commencerait une sorte d'orientation ou de spécialisation.

L'éventail suivant pourrait alors être adopté :

- licence de philosophie
- " psychologie
- " psychologie de la vie sociale
- " sociologie
- " ethnologie
- " socio-économie

Toutes ces licences auraient, en commun, une nouvelle unité de valeur qui serait LA MORALE dont les cours dureraient un semestre.

A partir de ce niveau - aussitôt après le DUEL - une part bien grande serait faite à la philosophie, à la psychologie, à la psychologie sociale, à la sociologie, à l'ethnologie et, dans le cadre de la formation donnée à la faculté de droit et sciences économiques, à l'économie AFRICAINES ET MALGACHES et aux auteurs spécialistes des sociétés humaines et des phénomènes sociaux **d'Afrique et de Madagascar.**

La maîtrise serait un approfondissement de la spécialisation commencée en licence. A aucun moment les auteurs des autres continents - européens et américains surtout - ne seraient négligés.

Les éléments qui auraient suivi une telle formation seraient, nous en sommes certain, de bons spécialistes de l'HOMME, efficaces les uns et les autres, après spécialisation, dans les fonctions suivantes :

1/ - ENSEIGNEMENT

a/ - Professeurs

- de lycées et de C.E.S. (classes terminales)  
(licence et maîtrise)
- de centres de formation des instituteurs  
(licence et maîtrise)
- à l'Ecole Nationale d'Administration  
(licence et maîtrise)



- b/ - Conseillers pédagogiques
  - enseignement primaire et CEG (DUEL)
  - enseignement secondaire (maîtrise)
  - enseignement supérieur (maîtrise + spécialisation)
- c/ - Inspecteurs primaires (DUEL + stage)

2/ - ADMINISTRATION ET SECTEUR PRIVE

- a/ - Chefs du personnel susceptibles d'accéder très valablement à des postes de direction (licence + stage de formation d'une année)
- b/ - Conseillers sociaux (dans les entreprises privées et semi-publiques) (licence)
- c/ - Orientateurs et psycho-techniciens (maîtrise)
- d/ - Conseillers des services pénitentiaires (licence)
- e/ - Chargés de centres de protection de l'enfance (licence)
- f/ - Conseillers diplomatiques et gouvernementaux (maîtrise)
- g/ - Officiers de gendarmerie, inspecteurs et commissaires de police très spécialisée dans la recherche de la criminalité, dans le contre-espionnage etc...  
(maîtrise + un an de spécialisation)

3/ - RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Psychologues, sociologues, psycho-sociologues, socio-économistes, habilités à étudier EN PROFONDEUR les problèmes sociaux et socio-économiques relatifs au développement, à l'évolution, à la planification.
- Ethnologues et philosophes spécialistes de l'étude des civilisations ancestrales.

Avant de clore cette réflexion consacrée à la sociologie, nous invitons les dirigeants africains et malgaches qui ont suspecté et qui continuent, ou depuis 1968 ou depuis des événements malheureux dont leur propre université nationale a été le théâtre, à suspecter la sociologie, - à réfléchir sur le fait que les Etats-Unis d'Amérique, ce pays fort avancé dans tous les domaines de la connaissance, accordent à la sociologie, à la psychologie et à la psychologie de la vie sociale une part très grande dans la formation de leurs meilleurs agents chargés de la protection de l'Etat et du maintien de l'hégémonie américains.

La sociologie continue, également, à être enseignée en France malgré les événements de mai 1968 que seuls quelques borgnes continuent à attribuer à la sociologie.

Supprimer en Afrique et à Madagascar l'enseignement de la sociologie, psychologie sociale et psychologie, c'est supprimer à l'Afrique et à Madagascar les meilleurs éléments capables non seulement de prévoir tant en politique interne qu'en politique étrangère les manières de penser, d'être et d'agir des individus, peuples, nations etc... tant amis qu'ennemis, les tensions et mouvements de masse etc... mais encore de forger les attitudes et comportements à adopter face à tel (ou tels) aspiration(s), attitude(s), tendance(s), faits et gestes.

Nous terminerons par cette affirmation déjà émise ci-dessus et sur laquelle nous revenons à cause de son importance capitale : la subversion peut être menée à partir de tout. Donc à partir de la sociologie. Mais le privilège de la sociologie et de la psychologie de la vie sociale est que CES DEUX SCIENCES SONT LES SEULES QUI PERMETTENT DE PREVOIR LA SUBVERSION, LES MOUVEMENTS DE MASSE etc..., LES SEULES QUI PERMETTENT DE PRENDRE LES PRECAUTIONS QUI S'IMPOSENT POUR ECARTER ET, SI BESOIN EST, ANNIHILER LA SUBVERSION ET MEME RETOURNER LA SUBVERSION CONTRE LE PROPRE AUTEUR DE CELLE-CI. Travail de longue haleine parfois et que seuls peuvent réaliser psychologues, psycho-sociologues et sociologues. Travail indispensable pour la vie tant des peuples et des nations que des individus et dont la nécessité fondamentale est à la base du maintien de l'enseignement de ces sciences dans les universités des pays hautement technisés.

C'est parce que la précipitation dans les décisions à prendre, dans les plans à arrêter, dans généralement ce que l'on fait, est un trait distinctif des pays sous-développés, c'est parce que, en d'autres termes, le calcul dans toutes les acceptations de ce terme, la prévision, la pesée des conséquences tant des faits et gestes et décisions que du genre de vie, du coût de la vie, de la situation et disposition et distance entre elles des localités, des villes etc... au sein des Etats dits du Tiers-monde etc... ne sont pas des phénomènes scientifiquement et systématiquement et périodiquement si besoin est, étudiés,... que les pays sous-développés se retrouveront généralement ahuris face à des phénomènes stupidement ahurissants.

Citons à ce propos les dangers que des régimes irrémédiablement colonialistes et impérialistes tel celui de Salazar pour ne citer que celui-là, font présentement courir à la Guinée. Eh ! bien, si les conclusions des sociologues n'étaient pas taxées parfois de lubies par certains gens, si, en d'autres termes, les Etats africains et malgache avaient une sorte de banque des idées émises par leurs propres spécialistes des actions et réactions humaines, la Guinée, comme d'ailleurs tous les autres Etats d'Afrique et Madagascar, aurait su dès 1965 qu'un sociologue africain avait dénoncé dès 1964 les dangers et inconvénients de l'excentricité géographique des capitales africaines et souligné, entre autres dangers, la possibilité et la trop grande facilité d'invasion et de reconquête des pays ex-colonisés par le truchement d'un débarquement impromptu, d'un bombardement nocturne de la capitale par un (ou des) bateau(x) pirate(s). Une seule nuit peut alors être parfois suffisante pour détruire tout ce que l'on a construit depuis l'indépendance, pour remettre en question celle-ci.

Toujours dans le même ordre d'idées, nous citerons les habiles attermolements, menaces etc... de l'Angleterre face au régime ségrégationniste de Ian Smith. La prévisibilité des attitudes et comportements du Royaume Uni était déjà chose aisée dès 1964 (1). L'histoire dira peut-être un jour si la subtile et pragmatique diplomatie anglaise paradoxalement constituée d'humanité lorsque ladite diplomatie ne peut pas faire autrement, d'inhumanité lorsque des intérêts supérieurs, soit de la nation, soit de la race, sont en jeu, n'a pas suggéré à Ian Smith la sécession de la Rhodésie. Car, somme toute, c'est là, pour les Etats et les nations qui rêveraient ou peut-être secrètement rêvent de reconquérir l'Afrique, un solide point de départ grâce au jeu de guerres - (petites guerres telle que celle

---

(1) Personnellement nous avons voulu tracer sur papier le processus comportemental de l'Angleterre dès la Sécession de la Rhodésie. Nous aurions dès 1965 confié à un homme de loi notre texte cacheté à la cire. Nous regrettons vivement de ne l'avoir pas fait.

Israël et l'Egypte ; ceci étant dit sans prise de position aucune mais à la suite d'une constatation simple) - qui permettent de s'appropriier progressivement les terres, ou en partie ou en totalité - de préférence en partie - d'un Etat voisin.

Il y aurait enfin long à dire sur la sociologie des coups d'Etat conçus par l'étranger ou volontairement ou involontairement tant pour échouer que pour réussir. D'autres phénomènes sociaux peuvent être cités.

Voilà pourquoi les pays hautement technisés et fort engagés dans la lutte pour la vie et la survie ne supprimeront jamais de l'éventail des possibilités de formation qu'ils offrent à leurs nationaux les sciences qui permettent de saisir dans leurs retranchements les plus secrets les manières de penser, d'être et d'agir de l'être humain, qui permettent de tracer la gamme des possibilités d'actions et de réactions des individus, des peuples et des nations, gamme aux extrémités de laquelle on peut alors guetter et voir venir l'autre.

La sociologie n'est d'ailleurs pas, pour bien des chefs d'Etat africains, tel pour le très clairvoyant S.E. Houphouët-Boigny, mère et science de la contestation. La meilleure preuve nous est fournie sur ce point par l'université d'Abidjan. En effet, si l'on feuillette l'ANNUAIRE DE L'UNIVERSITE D'ABIDJAN, année 1970-1971, l'on constate aisément que, loin d'y être supprimées, la philosophie (cf. annuaire cité p. 209, 230-235), la sociologie (cf. p. 347-358, 230) la psychologie (cf. p. 89, 231), la psychologie appliquée et la psychotechnique (cf. p. 286-287), y sont toujours vivaces. Il existe même au sein de l'université d'Abidjan :

- un Institut d'ethno-sociologie (cf. p. 347-348),
- une section philosophie (cf. p. 231-235),
- une section sciences sociales appliquées (cf. p. 261-267),

institut et sections où la sociologie, la psycho-sociologie, la psychologie sont des matières de premier ordre.

UN CERTAIN EQUILIBRE DANS LA DISTRIBUTION  
TANT DU PERSONNEL EXPATRIE ET AUTOCHTONE  
QUE DES HEURES SUPPLEMENTAIRES

-----ooOoo-----

La considération d'une université africaine telle celle de Dakar, première université d'Afrique Noire francophone, fait constater que pendant longtemps celle-ci n'eut au sein de son corps professoral que quelques rares Africains.

Cela était, si l'on veut, valable et pouvait dans une certaine mesure s'expliquer, compte tenu de la situation coloniale d'alors et de certaines prérogatives qu'il fallait d'une manière ou d'une autre sauvegarder.

Une étude psycho-sociologique du rythme, de la cadence de l'inclusion, d'une part, des autochtones c'est-à-dire des Sénégalais, d'autre part, des Africains d'A.O.F. et d'A.E.F., en fonction du nombre, au fil des ans, croissant d'Aofiens et Aéfiens diplômés des Universités et Grandes Ecoles de France, en fonction également de la "propagande" et des informations fournies à l'adresse de ces derniers, etc... révélerait une mentalité, le quasi-établissement d'un plan, d'un processus dont la connaissance permettrait d'apporter au moins un détail supplémentaire précis au profil général, à la typologie de la situation coloniale.

L'Université de Côte d'Ivoire a connu un pareil destin tout au moins lors de ses premières années. L'hégémonie qui y fut exercée demeura cependant plus souple, moins longue. En d'autres termes, l'inclusion des Africains au sein du corps enseignant s'y opéra à un rythme et à une cadence nettement moins freinés qu'à l'Université de Dakar.

Avec l'accession à l'indépendance et la multiplication progressive des Africains diplômés des universités et grandes écoles françaises, la mise en place d'une université comme la F.E.S. A.C. connut un sort légèrement différent.

En effet, créée en 1961, la Fondation de l'Enseignement Supérieur en Afrique Centrale (F.E.S.A.C.) eut assez tôt dans son corps professoral des assistants congolais. En 1971, cette université comprend un nombre respectable de maîtres-assistants congolais.

Neuf ans après la création de la F.E.S.A.C., le Président de la République Gabonaise, Son Excellence Albert-Bernard BONGO, fondait en 1970 l'Université Nationale du Gabon. La caractéristique principale de cette université consiste en le nombre respectable des nationaux qui y professent.

Avec le nombre croissant d'Africains ayant terminé leurs études universitaires et regagnant l'Afrique munis d'une solide formation et de grades universitaires corrects, il ne peut plus être permis à une université africaine de passer par le sort qui fut celui de l'Université de Dakar ou même celui de l'Université d'Abidjan, c'est-à-dire d'avoir dans son corps professoral un nombre dérisoire de nationaux. Pour éviter pareil destin, il importe que dès le départ de toute université un dosage judicieux soit effectué, entre expatriés, d'une part, et Africains et nationaux, d'autre part.

Concomitamment, chez les nationaux, doit également être réalisé, notamment dans les pays constitués d'une mosaïque d'ethnies, un dosage des nationaux de telle sorte qu'au sein d'un corps enseignant les éléments d'un groupe ethnique ne puissent numériquement être nettement prédominants, ce qui permettrait à échéance plus ou moins longue d'établir une sorte d'hégémonie, un blocage des postes universitaires, une vassalisation d'une certaine manière et dans une certaine mesure de l'université ; ce qui faciliterait les agglutinations à cristallisation difficilement destructible, les mouvements insurrectionnels à très puissante force d'inertie, les prises de positions généralisées telle au Gabon la démission massive d'une vingtaine de professeurs expatriés lorsque Son Excellence Monsieur le Président de la République, après son accession

à la magistrature suprême, gabonaise, huit ans après l'indépendance, la direction de lycées au Gabon.

C'est pourquoi, compte tenu des dangers que présente inévitablement l'hégémonie d'un groupe ou ethnique ou racial, compte tenu également des troubles sociaux aux causes nombreuses que pareille vassalisation peut entraîner et entraînerait INEVITABLEMENT, A TORT OU A RAISON peu importe -, il est un devoir de première urgence qui incombe aux responsables tant des universités africaines que de la politique générale de chaque Etat d'opérer un dosage judicieux des différents groupes tant ethniques que raciaux constituant le corps enseignant universitaire.

Ce dosage doit être réalisé dès la deuxième année si toutefois on ne peut l'actualiser dès la première année.

Pour annihiler l'actualisation des différents stratagèmes que l'être humain façonne, il importe, d'une part, que le "processus" d'organisation esquissé au début de cette réflexion branchée tour à tour sur chacun des différents problèmes évoqués ici soit rigoureusement observée et qu'une recherche des motivations profondes de certains actes, de certaines propositions de nominations, de certains ajournements de créations de discipline soit effectuée.

L'on veillera, d'autre part, à ce que aucun enseignant n'ait un nombre d'heures supplémentaires susceptible de nuire à la qualité des cours dispensés. Car, ici également il y a un seuil au-delà duquel malgré la compétence de l'enseignant la banalité, la médiocrité s'infiltreront.

Sur le plan budgétaire, des économies sérieuses peuvent être réalisées grâce à l'utilisation d'expatriés spécialistes oeuvrant dans l'Etat en question, spécialistes dont les frais de voyage, aller et retour, et les salaires sont pris en charge par l'organisme dont ils relèvent.

On veillera également à ce que des individus qualifiés pour une spécialité donnée ne monopolisent pas une spécialité même très connexe lorsque dans le pays même se trouve ou un national ou un expatrié spécialiste de ladite discipline connexe. Car ici, la sauvegarde d'intérêts particuliers, égoïstes donc,

risque de porter atteinte à la valeur et à la qualité des cours, et cela nonobstant les grades universitaires du monopoleur. Or, nous avons dit plus haut les conséquences qui découlent lorsque la qualité des cours n'est pas à la hauteur de ce que l'on est en droit d'attendre.



DES INVITATIONS AUX NATIONAUX ET AUX EXPATRIES

RESIDANT SUR PLACE

-----ooo00ooo-----

Les invitations adressées à un universitaire, national ou expatrié résidant sur place, pour dispenser des cours dans une université, peuvent être faites de plusieurs manières révélatrices d'une gamme d'intentions dont les extrêmes peuvent être diamétralement opposées.

Passant outre l'analyse de ces différentes intentions et des différents modes d'invitations qui révèlent ces dernières, nous dirons simplement que :

1°) lorsque l'invitation est sincère, elle est formulée par écrit et adressée à l'intéressé(e), soit par voie postale recommandée, soit par cahier de transmission de courrier ;

2°) lorsque l'invitation est formulée oralement, au hasard ou non d'une rencontre, même en présence d'une autorité du monde de l'enseignement, une telle invitation revêt un sens bien déterminé, même si elle est, toujours au hasard ou non de nouvelles rencontres, réitérée.

La (ou les) motivation(s) profonde(s) d'une telle invitation est (sont) trop patente(s) pour être exposée(s), chacun les pénétrant aisément.

Il convient donc, pour éviter toute ambiguïté et pour ne point donner ni à l'inviteur ni à l'invité quelque subterfuge, quelque excuse, que toute proposition adressée pour dispenser des cours soit formulée par écrit et expédiée à l'intéressé de telle sorte que ce dernier puisse réellement entrer en possession de la lettre dont il est le destinataire.

Libreville, le 19 septembre 1971

COLLECTION " **S**CIENCES **H**UMAINES **G**ABONAISES "

# Articles & Communications Sociologiques

(1962 - 1972)

par Laurent BIFFOT

Publié par le CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE & TECHNOLOGIQUE (CENAREST) dans le cadre de l'INSTITUT DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES (I.R.S.H.) (Ministère de la Recherche Scientifique chargé de l'Environnement & de la Protection de la Nature).

Mai 1977

Biffot Laurent (1977)

Essai de solution de plus d'un problème des universités des  
pays africains et malgache

In : Articles et communications sociologiques (1962-1972).  
Libreville : CENAREST, 138-162 multigr.

(Sciences Humaines Gabonaises)